



Certificat de compétence Conseil en ingénierie de formation

Conseil en ingénierie de formation

Crédits : 44 ECTS code CC88 (*RNCP non inscrit*)

Niveau d'entrée : bac+2 - Niveau de sortie : certification de niveau II

Objectifs et compétences visées

Développer une compétence de conseil et de construction de dispositifs de formation, pour aider les entreprises, les OPCA, et plus généralement les financeurs, à analyser leurs besoins en matière de compétences et de réponse formation.

Compétences visées :

- Mettre en place une veille sur les évolutions de l'environnement de la formation,
- Connaître les évolutions du champ de la formation, sur les plans législatifs, institutionnels et financiers, et leurs répercussions sur les réponses aux adhérents,
- Réaliser en direct ou aider à la réalisation d'analyses de besoins, d'études de situations, de conception de «réponses formation» et de dispositifs d'évaluation.
- Contribuer au pilotage de missions faisant appel à des acteurs externes.
- Etre capable de développer une politique d'achat de formation.
- Etre capable de construire des appels d'offres et des cahiers des charges.

Débouchés

Conseiller en OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) ou toute autre structure pratiquant le conseil et l'ingénierie de formation pour des institutions clientes.

Codes ROME les plus proches :

K2112 : Orientation scolaire et professionnelle

Public concerné

Niveau bac+2 conseillé. Toute personne avec une expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans le domaine de la formation, de l'orientation ou un domaine connexe, accompagné d'un projet professionnel.

Salariés en activité, en congé individuel de formation, en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

Conditions de délivrance

Toutes les unités d'enseignement et la synthèse professionnelle (UA220T) doivent être validées par une note égale ou supérieure à 10/20 dans un délai de 4 ans maximum.

Calendrier prévisionnel 2016-2017

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le lundi	6 juin 2016	
Inscriptions jusqu'au	lun. 31/10/2016	ven. 31/03/2017
Début des cours	lun. 19/09/2016	lun. 27/02/2017
Interruption des cours	sam. 17/12/2016	-
Reprise des cours	lun. 9/01/2017	-
Fin des cours	sam. 11/02/2017	sam. 24/06/2017
Semaine de révisions	sem. du 13/02/2017	sem. du 26/06/2017
Examens 1ère session	sem. du 20/02/2017	sem. du 3/07/2017
Examens 2nde session	du 28/08/2017 au 9/09/2017	

Enseignements

		ECTS	modalités	examens	coef. (1)
Enseignements proposés entièrement à distance					
FAD110	Méthodologie de l'analyse de situations et de la conduite de projets	8	foad		1
FAD113	Organisation des apprentissages et dispositifs pédagogiques	8	foad		1
SEMESTRE 1					
FAD103	Institutions et acteurs de la formation des adultes	6	cours		1
SEMESTRE 2					
FAD118	Ingénierie d'une action de formation	6	TP		1
FAD119	Montage juridique et financier de dispositifs de formation	6	TP		1
UA220T	Synthèse professionnelle	10	rapport		a

FOAD : ces UE sont proposées en formation ouverte et à distance via d'autres centres organisateurs

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Eq. équivalences possibles pour les élèves ayant obtenu d'autres UE du Cnam

(1) coefficients : chaque enseignement fait l'objet d'une validation propre par capitalisation

(cf. conditions de délivrance page suivante).

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table - soutenance

a. voir conditions d'expérience professionnelle ci-après.

Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Expérience professionnelle

L'élève doit être en fonction d'accueil, orientation, d'accompagnement et/ou de construction de parcours de formation, professionnel et personnel, ou avoir eu une expérience dans ses fonctions. A défaut, il devra effectuer un stage de 2 mois dans une structure les pratiquant.

Il rédigera alors une synthèse professionnelle. L'objectif de cette synthèse (UA220T) vise à réinterroger la pratique professionnelle de l'élève à partir des savoirs qu'il vient d'acquérir. Il est conçu comme une synthèse personnelle à rédiger en fin de cursus pour faire le lien entre l'activité (ou l'expérience) de l'élève et ses acquis de formation.

Pour en savoir plus, <http://formation-adultes.cnam.fr/>

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h à l'exception des cours dispensés en foad qui se suivent intégralement à distance.

Fréquence des cours			
	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	12 regroupements		
Cours	6 regroupements 9 chats <u>OU</u> 6 webconférences	7 regroupements 8 chats <u>OU</u> 6 webconférences	12 regroupements 18 chats <u>OU</u> 12 webconférences
FOAD	entièrement à distance sans regroupement via la plateforme de télé-enseignement Plei@d		
<u>Alternance</u> : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation			
durée d'un regroupement et d'une webconférence : 1H20			
durée d'un chat : 40 minutes			

Vous avez la possibilité de suivre les cours via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). **2 présences par UE et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.** La présence aux TP est vivement recommandée. Des webconférences peuvent être proposées pour certaines UE. Les élèves inscrits en alternance, devront justifier de leur présence en centre à raison d'une journée de 7 heures hebdomadaire. Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis
Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi et
de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît
Contact : Florian KERALDY
f2keraldy@cnam.re
1, rue Sully Brunet
permanences de 16h30 à 21h00
du lundi au vendredi

Tarifs 2016-2017

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant	demandeur d'emploi *
Frais de dossier ¹	18€	18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	100€	100€
Droit complémentaire par UE (tarification hors FOAD)	60€ / ECTS	Cat. 1 à 4 : 8€ / ECTS Cat. 5 à 8 : 30€ / ECTS
Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)	200€ / UE	
Expérience professionnelle	152€	152€

* sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable **UNIQUEMENT** après accord de la direction.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation, la formation est prise en charge par l'entreprise via son Opca (organisme collecteur des cotisations de formation) et le stagiaire bénéficie d'une rémunération. N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, congé individuel de formation (Cif), contrat/période de professionnalisation, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

Tarif validation⁴

	Tout public
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1200€
VAP85 - validation des acquis professionnels (décret 1985)	520€
VES - validation des études supérieures	300€

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience ; VAP85 pour obtenir l'accès à un diplôme par l'expérience sans avoir les pré-requis nécessaires ; VES pour valider ses études supérieures et obtenir des équivalences au Cnam. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 100 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam, le tarif est de 200€/UE quel que soit la prise en charge - ⁴ Les frais d'inscription sont inclus.

"Ma réussite, c'est le cnam !"

pour en savoir plus, consultez notre guide : www.cnam.re

